

Compte-rendu de la réunion de l'EAP de la paroisse Saint François en Val d'Escaut du 19 novembre 2024

-Commémoration des fidèles défunts du 2 novembre

Bons retours, 'flyers' appréciés aussi pour les personnes qui n'ont pas pu se rendre à la messe

-Sacrement de la réconciliation

plusieurs paroissiens l'ayant demandé, le Père Hervé sera disponible à l'église Saint-Wasnon de Condé le vendredi 13 décembre après la messe (de 9h30 à 10h30 environ)et le dimanche 15 décembre avant la messe (de 9h30 à 11h00)

-messes de Noël

-Une veillée consacrée aux enfants mais ouverte à tous, le 24 décembre à 17h30 à Bruay (église Sainte Pharaïlde)

-messes de minuit à Hergnies (Père Paul) et à Bruay (Père Hervé)

-Messe du 25 décembre à 9h30 à Bruay et à 11h00 à Condé Saint-Wasnon

-messes du samedi soir

Face au peu de paroissiens présents, il sera peut-être envisagé de les supprimer pendant 'l'heure d'hiver'

-Bulle d'indiction du Pape François pour le Jubilé de 2025 « L'Espérance ne déçoit pas » (Rom 5/5)

Le Père Hervé nous encourage à la lire afin de faire des propositions pour mieux vivre ce temps particulier et approfondir notre relation avec le Christ en particulier et la communauté paroissiale en général (sacrement de Réconciliation proposé plus souvent, liturgie plus orientée vers la prière ...)
Première proposition pour le temps de l'Avent avec trois rencontres à Macou sur le thème de l'Espérance Chrétienne (louange, prière, partage d'Évangile ...)

-Sylvie Parent, responsable de la maison du Diocèse propose de rencontrer l'EAP pour présenter la maison de Raimes et ses activités proposées

-Nicolas Fourest, responsable des bâtiments, est venu à Condé .Le Père Hervé lui a fait part de la réorganisation du presbytère (salle pour l'ACE, la JOC, l'éveil à la Foi ; préparation des messes par l'équipe liturgique, réunions de l'EAP ...) et suggère que les travaux de toiture soient enfin décidés

-Retraite de communion : elle aura lieu à Banneux le 8 avril

Nathalie et Cathy veillent à la préparation des fiches d'inscription, des fiches médicales, des autorisations de sortie du territoire, des cartes d'identité nécessaires, de la réservation du bus de 55 places ...

Prochaine réunion le mercredi 8 janvier à 18h30